

Contrôle anti-plagiat

Le directeur de thèse et l'étudiant sont responsables de l'absence de plagiat. Pour s'en assurer, la Faculté dispose d'un logiciel anti-plagiat. Le plagiat, lorsqu'il n'est pas intentionnellement frauduleux, est principalement lié à l'absence de références au texte, aux figures ou tableaux recopiés intégralement ou en partie (dans ce cas, précisez par exemple : « adapté à partir de ...+ la référence »). **Il faut toujours référencer ces sources !**

La procédure de dépôt au système anti-plagiat est la suivante :

1) Ouvrez un mél vide (cette adresse sera associée à votre document, elle devra être réutilisée pour d'autres analyses éventuelles de ce même document).

N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom et date de soutenance dans le corps du message.

2) Joignez, en **un seul fichier au format PDF**, l'intégralité de vos documents (couvertures + remerciements + travail rédactionnel + annexes). Vous pouvez compresser au format zip votre document s'il dépasse 30 Mo. Ne protégez pas vos documents avec un mot de passe ! Ne remplacez pas la pièce jointe par un de lien de téléchargement !

3) Envoyez votre thèse à l'adresse mél de dépôt Urkund :

rech-med-lille2.cnrs@analyse.urkund.com

4) Vous recevrez une confirmation par mél dans la minute accusant réception de votre document. Conservez-le, c'est votre preuve en cas de litige. Si vous ne recevez rien, votre envoi n'est pas parvenu ou n'est pas lisible, vérifiez les consignes et renouvelez l'envoi.

5) Vous recevrez le rapport anti-plagiat **dans un délai d'une semaine maximum**, une copie est systématiquement adressée au Bureau des thèses.

S'il existe un taux de similitude élevé, l'étudiant sera invité à revoir sa thèse et à éventuellement compléter le manque de références. On lui demandera de renvoyer la version électronique après corrections. L'autorisation d'impression et de passation de la soutenance ne sera possible qu'après l'accord du contrôle anti-plagiat. Il est donc fortement conseillé d'attendre le retour d'analyse anti-plagiat avant l'impression de la thèse pour éviter des frais supplémentaires de réimpression.

Jean-Christophe Alexandre

Université de Lille

Direction des Systèmes d'Information

Tél. +33 (0)3 20 62 76 31

jean-christophe.alexandre@univ-lille.fr